

La centrale biogaz du pays de Pontivy a été inaugurée

Publié le 05 avril 2023 à 17h39



160 invités, dont les élus et autorités du territoire, ont visité la centrale biogaz du Pays de Pontivy, guidés par Antoine de la Faire, président d'Engie BioZ, et Clémentine Mazière, chargée de projet.

Lancé en 2011, le projet de centrale biogaz du pays de Pontivy, située dans le parc de Kerguilloten à Noyal-Pontivy, a abouti ce mardi 4 avril avec l'inauguration du site.

Après douze ans d'élaboration, ralenti par de nombreuses tentatives de recours portées par les riverains réunis au sein de l'Association de défense du patrimoine de Kerlierne (ADPK), l'entreprise Engie BioZ a accueilli 160 invités (élus et autorités du territoire, entreprises partenaires et voisins), ce mardi 4 avril, pour l'inauguration de la centrale biogaz du pays de Pontivy. Le cinquième site comparable en Bretagne pour l'entreprise qui a investi 8 400 000 € (sans aucune subvention) à Noyal-Pontivy. La centrale a été mise en service en novembre 2022 et compte trois salariés permanents sur le site.

19 agriculteurs partenaires

17 GWh/an de biométhane vont être produits par la centrale et injectés dans le réseau de distribution local de gaz géré par GRDF. « Cela va permettre de fournir l'équivalent de 40 % des consommations annuelles sur Noyal-Pontivy. Le fonctionnement de la centrale va permettre d'éviter l'émission annuelle de près de 3 500 tonnes de CO₂ », explique Clémentine Mazière, chargée du projet depuis le début. 19 agriculteurs du secteur sont partenaires d'Engie BioZ. « C'est un vrai outil de l'économie circulaire du territoire », ajoute la chargée de projet. Environ 60 tonnes de déchets organiques d'origine agricole sont livrées chaque jour et introduites dans le processus de digestion. Une valorisation permettant un recyclage des éléments fertilisants, une production d'énergie renouvelable (biométhane) et un engrais favorable aux sols et cultures du territoire (digestat).